

Avis d'appel d'offre n° D.2601 dans le cadre d'une mesure d'allègement du marché **DECLASSEMENT**

Cet avis d'appel d'offre est lié aux « Conditions générales régissant la procédure d'adjudication et les modalités contractuelles du déclassement » du 22 août 2019. Lesdites conditions générales peuvent être obtenues auprès du secrétariat de la Fédération suisse des producteurs de céréales, Belpstrasse 26, 3007 Berne ou sur le site Internet à l'adresse www.fspc.ch.

De plus, la présente adjudication est soumise aux conditions ci-après.

Avis d'appel d'offre :	N° D.2601
Description de la marchandise :	Blé indigène Classe de qualité : Top, I et II Propre à la panification, conditionné selon les conditions de prise en charge de swiss granum Poids à l'hectolitre minimum : 73 [kg / hl] Temps de chute minimum : 220 [s] Teneur en protéine : minimum 11.0 %
Quantité mise en appel d'offre :	Ouverte
Quantité minimale par offre :	50 tonnes
Période pour le déclassement :	du 24.08.2026 au 30.06.2027

Les offres doivent être adressées au secrétariat de la FSPC **au plus tard jusqu'au 17 août 2026 à 12h00.**

Coordonnées : Fédération suisse des producteurs de céréales
 « Appel d'offre n° D.2601 »
 Belpstrasse 26
 3007 Berne
info@fspc.ch

FSPC
 Berne, le 29 juillet 2026

Annexe : formules d'offre